

# Embouchure du fleuve Argens

## Travaux de désensablement

Dans un récent magazine municipal (*Fréjus Infos* n°68, avril 2012) était rapporté l'enlèvement des embâcles coincées dans les piliers du pont enjambant l'Argens sur la RN 98. Une opération pour le moins délicate, menée par les hommes de la Sécurité civile de Brignoles, sous les yeux du préfet Paul Mourier.

À cette occasion avait été évoquée une autre opération d'envergure, celle consistant à désensabler l'embouchure de l'Argens. "Des décisions ont été prises à ce sujet à notre niveau, confessait alors le préfet du Var. La ville de Fréjus a ainsi été désignée maître d'ouvrage en la matière", le 1<sup>er</sup> adjoint Francis Tosi complétant cette affirmation en indiquant que la municipalité s'évertuait effectivement alors à trouver l'entreprise adéquate.

"Les services concernés en mairie travaillent actuellement à la recherche d'une entreprise susceptible de mener ce chantier de désensablement."

Spécialisée dans les travaux maritimes et, déjà en charge par ailleurs du balisage sur les plages communales, la société fréjusienne Azote a été mandatée pour ce chantier, au terme d'une "procédure d'urgence qui a permis de boucler le dossier administratif en l'espace de deux à trois mois seulement", rappelle Gérard Soccoja, adjoint en charge du domaine maritime.

Qui plus est, ce chantier, mené fin juillet-début août

entre 4 et 10h du matin (touristes obligent), "s'inscrit dans le cadre d'un contrat Natura 2000 marin. Qui permet de mener une expérimentation, à savoir le désensablement va s'opérer sur un couloir de drainage très peu large (5 m environ) mais relativement profond (jusqu'à 3 m), à l'inverse de ce qui a pu se faire par le passé où l'on travaillait sur un chenal plus large mais moins profond. Ici en fait, on va suivre le cours naturel d'écoulement de l'Argens vers la mer, et il s'agit de maintenir un débit suffisamment important du fleuve pour éviter que les sédiments ne viennent se redéposer". Une opération très technique et qui pourrait permettre, après étude de la qualité des 1500 m<sup>3</sup> (le quota inscrit dans le contrat Natura 2000) de sable extrait, d'utiliser cette manne pour renflouer les plages fréjusiennes et aygulfoises mises à mal au sortir des derniers évènements de 2010 et 2011. "En quelque sorte, on va essayer de rééquilibrer dame nature et remettre là ce qu'elle avait enlevé et déposé ailleurs..."

Ce chantier de 30.000 € - financé par l'État à travers la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) et la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) - pourrait s'avérer l'opportunité d'un formidable coup double pour la commune de Fréjus.



Menés dans le cadre d'un contrat marin Natura 2000, les travaux de désensablement de l'embouchure de l'Argens ont permis d'extraire quelque 1500 m<sup>3</sup> de sable et sédiments pour fluidifier à nouveau la passe vers la mer...